



LETTRE D'INFORMATION #7

POUSUIVRE ET CROIRE EN L'AVENIR.

Notre nouvelle lettre
analyse les données
publiées par
l'Observatoire de l'Ordre
des Experts-Comptables.

Nous vous proposons un
résumé des principales données
pour le troisième trimestre
2023 au niveau national et
régional.

Bonne lecture !

IMAGE PME : ANALYSE DE L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES TPE-PME – 3^{EME} TRIMESTRE 2023

Récemment, l'Observatoire de l'Ordre des Experts-Comptables a publié les résultats de sa dernière étude sur l'activité économique pour le troisième trimestre 2023. Pour rappel, l'étude s'appuie sur les données transmises par les cabinets d'expertise-comptable lors des télédéclarations sociales et fiscales et plus spécifiquement des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA.

Pour cette nouvelle lettre d'information, nous vous présentons les chiffres observés en France et en Nouvelle-Aquitaine.

Quels sont les points importants à retenir ?

1 – Une croissance qui se poursuit en Nouvelle-Aquitaine mais qui se ralentit.

Pour ce trimestre, le CA progresse de 1,5 % en Nouvelle-Aquitaine soit une hausse cumulée de 3,7 % pour les trois premiers trimestres comparativement à 2022. La région reste dans la moyenne nationale (+1,5 % sur T3- 2023, + 3,4 % en cumulé).

2 – La Corrèze toujours en tête des départements de la région.

Avec une hausse de 3,9 % sur le trimestre, le Département continue sa belle progression. En cumulé, la progression est de 7,4 % par rapport à 2022. Mais, comme tous les départements, la Corrèze enregistre un léger fléchissement par rapport au second trimestre. Néanmoins, ce trimestre est par nature le plus faible chaque année.

3 – Toujours autant de disparités selon les secteurs d'activité.

Dans la région, l'activité a surtout profité à l'entretien et la réparation de véhicules (+11,2 % en cumulé par rapport à 2022), aux hôtels (+ 7,3 %) et à la boulangerie-pâtisserie (+ 7 %). En revanche, les entreprises du BTP sont désormais en crise (seulement 1,1 % de progression pour les entreprises de construction sur le troisième trimestre, - 3,8 % pour la maçonnerie), le commerce d'habillement ne progresse plus et la restauration traditionnelle est restée à l'arrêt ce trimestre.

Retrouvez l'ensemble de l'étude de l'Observatoire avec les données par principaux secteurs d'activité sur le site du cabinet ou via le lien suivant :

<https://www.lmeec.biz/general-5>

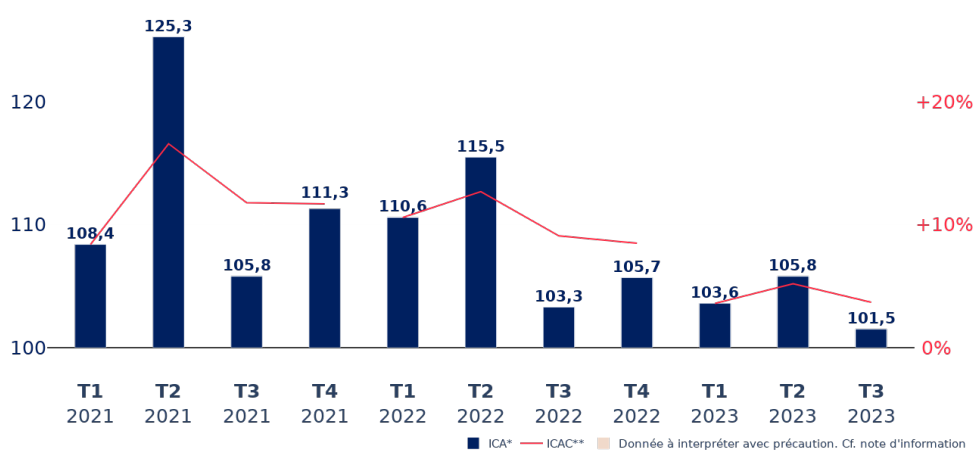
Contactez-nous

LM EXPERTISE ET CONSEIL -35, Route de la Croix Blanche - 19460 NAVES
05.44.41.30.29 - laurence.mazurie@gmail.com - <https://www.lmeec.biz/>

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 3e trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 55 000 TPE-PME de Nouvelle-Aquitaine de notre échantillon est de 101,5, soit une augmentation de 1,5% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 3e trimestre 2022. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse de CA de 3,7% depuis le début de l'année. Si l'activité progresse pour le 11e trimestre consécutif, il s'agit également de la plus faible croissance enregistrée depuis la fin d'année 2020. Cette performance place la région au 10e rang du classement national avec un résultat au niveau de la moyenne française.

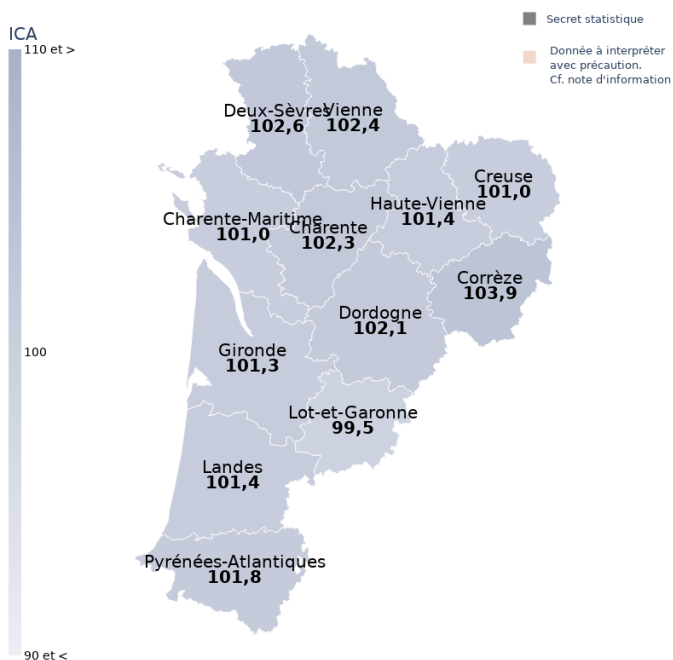
Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 4,9% entre septembre 2022 et septembre 2023. Si les prix de l'alimentation, des services et des produits manufacturés ont ralenti sur un an, ceux de l'énergie ont augmenté du fait du rebond des produits pétroliers.



+3,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Au 3e trimestre 2023, les TPE-PME de tous les départements de Nouvelle-Aquitaine voient leur activité augmenter hormis celles du Lot-et-Garonne (-0,5%). Les résultats sont toutefois nettement inférieurs à ceux enregistrés lors du précédent trimestre.
- Les entreprises de Corrèze (+3,9% en valeur) et des Deux-Sèvres (+2,6%) ont enregistré les plus fortes progressions lors du 3e trimestre 2023, suivies de celles de la Vienne (+2,4%), de Charente (+2,3%), de Dordogne (+2,1%) et des Pyrénées-Atlantiques (+1,8%). Les structures des Landes (+1,4%), de Haute-Vienne (+1,4%), de Gironde (+1,3%), de Charente-Maritime (+1%), de la Creuse (+1%) et du Lot-et-Garonne (-0,5%) affichent un résultat inférieur à la moyenne régionale (+1,5%).

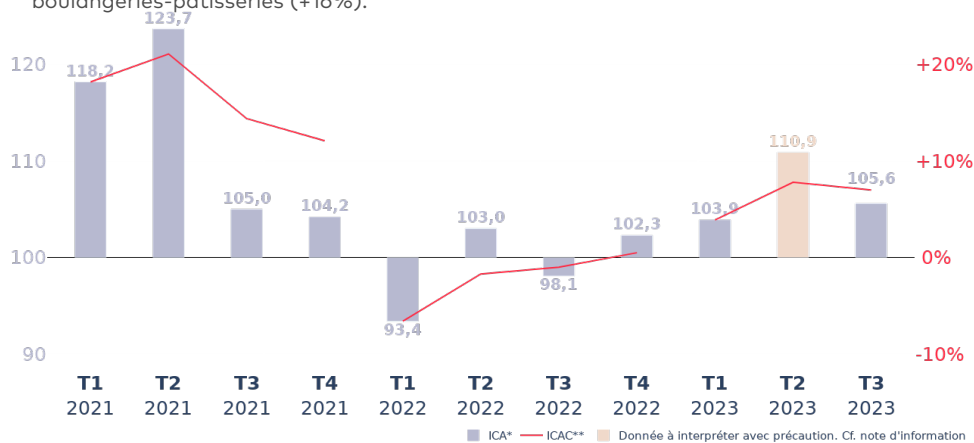
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 700 TPE-PME de Nouvelle-Aquitaine de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon affichent un quatrième trimestre consécutif de croissance, +5,6% (en valeur) au 3e trimestre 2023 et +7% en cumulé depuis le début d'année. Cette augmentation démontre la capacité des entreprises du secteur à faire face à l'inflation. Celles-ci sont impactées par la hausse importante du coût de l'énergie depuis le 4e trimestre 2022 et par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.). Par ailleurs, les TPE-PME parviennent avec succès à résister à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, souvent installées en périphérie des villes, qui proposent des produits à des prix moins élevés grâce à la vente en grande quantité. Cependant, selon la dernière note de conjoncture Altares, la hausse des défaillances d'entreprises dans le secteur agroalimentaire concernant principalement les boulangeries-pâtisseries (+16%).



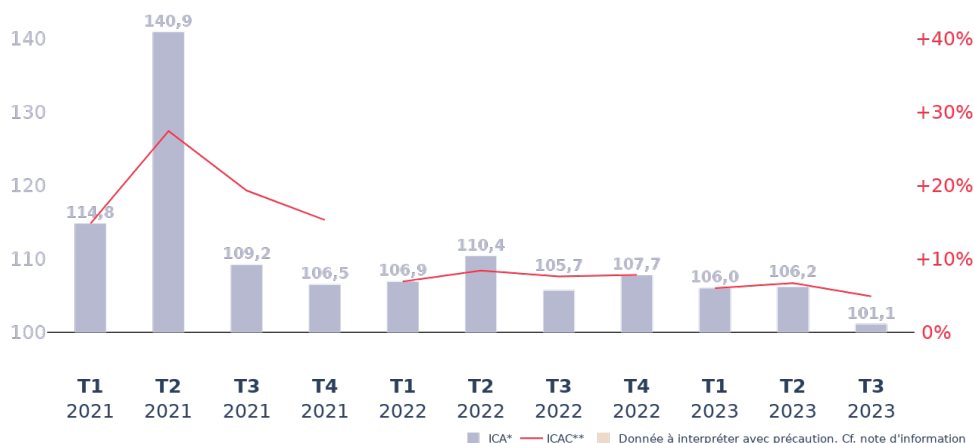
+7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Construction

Les 9 000 TPE-PME de la construction de Nouvelle-Aquitaine voient leur CA croître de 1,1% en valeur au 3e trimestre 2023 et de 4,9% depuis le début d'année, croissance portée par la hausse des coûts répercutés sur les prix. L'activité en elle-même se réduit, en particulier dans le neuf, avec une chute qui s'intensifie selon la CAPEB (note de conjoncture du 3e trimestre 2023). La rénovation énergétique semble également perdre du terrain, même si cet élément est nuancé par les tendances de septembre 2023 publiées par la FFB, qui fait état d'un redressement. Les TPE-PME du secteur ont un besoin croissant de trésorerie en raison de la baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement des clients. Difficultés corroborées par la dernière conjoncture Altares avec une hausse du nombre de défaillances dans le secteur.



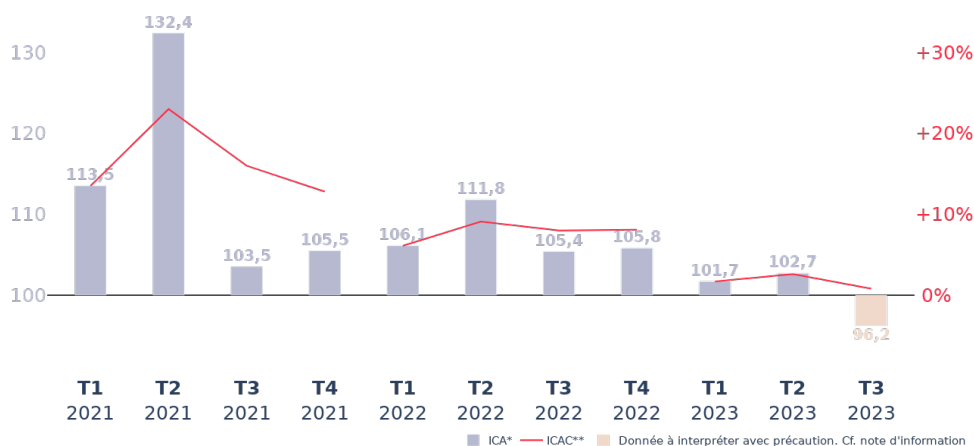
+4,9 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Les 1 460 entreprises de maçonnerie de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 3,8% (en valeur) au 3e trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022. En cumulé sur l'année, elles affichent une hausse de 0,8%. Ce corps de métier est particulièrement impacté par la chute de l'activité dans le logement neuf qui n'est plus compensée par les chantiers d'amélioration et d'entretien, qui semblent reculer ce trimestre. Parallèlement, les prix des matériaux restent élevés et leurs hausses restent supérieures à l'inflation (CAPEB - note de conjoncture du 3e trimestre 2023). Selon la dernière conjoncture Altares du 3e trimestre 2023, le nombre de défaillances se rapproche du niveau d'avant-crise.



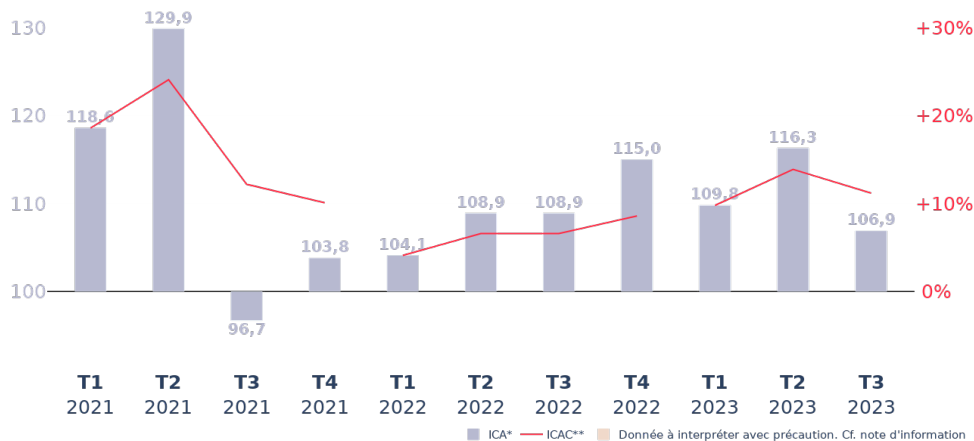
+0,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 1 100 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un huitième trimestre consécutif de croissance d'activité (+6,9% en valeur par rapport au 3e trimestre 2022). En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint +11,2%. Selon le baromètre Mobilians-Solware repris par le site de l'Argus, le CA reste porté par la hausse du coût des pièces mais aussi par celle du coût de la main d'œuvre qui progresse encore plus vite. L'effet « vacances » et les opérations préventives d'entretien ont également porté l'activité au 2e trimestre et au début du 3e trimestre.



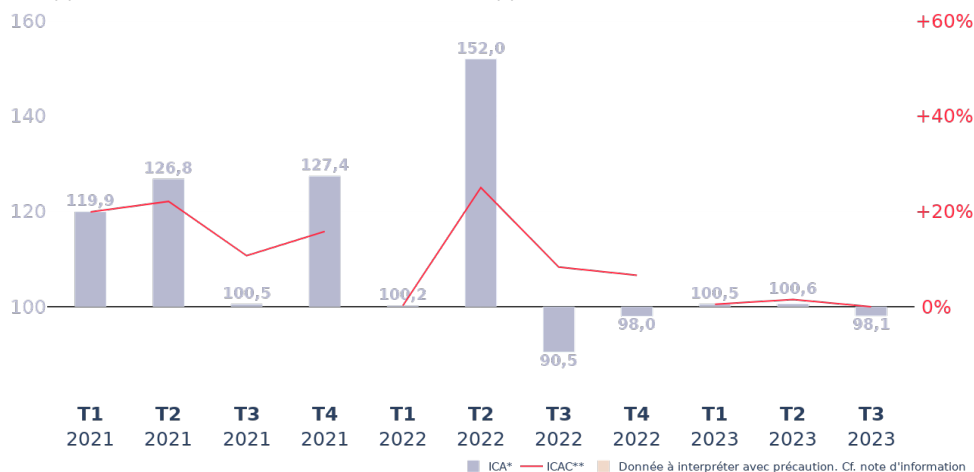
+11,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 670 TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon voient leur activité diminuer de 1,9% en valeur au 3e trimestre 2023 et stagner en cumul depuis le début d'année. Cette baisse s'explique en partie par les mauvaises performances enregistrées en septembre 2023 (-9%). Pour l'Alliance du commerce, les records de températures enregistrées à la rentrée n'ont pas incité les ménages à acheter la collection automne-hiver. Les tensions sur le pouvoir d'achat des Français en lien avec l'inflation ont par ailleurs continué de peser sur le secteur. Selon le groupe Altares, Le nombre de défaillances a augmenté dans le secteur au niveau national par rapport au 3e trimestre 2022 (+26%) et se rapproche de 2019 (203 contre 230 en 2019).



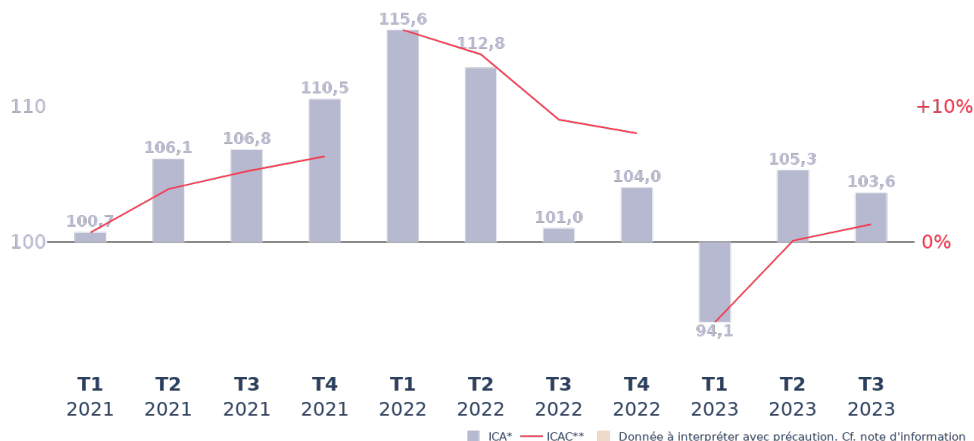
+0 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 1 000 pharmacies de l'échantillon affichent une hausse de CA de 3,6% au 3e trimestre 2023 par rapport au 3e trimestre 2022. En cumul depuis le début d'année, elle progresse de 1,3%. La nette diminution de l'activité engendrée par l'épidémie de Covid-19 a grevé le chiffre d'affaires des professionnels en fin d'année 2022 et au début de l'année 2023. Pour Xerfi, l'activité pourrait également être pénalisée par les fortes baisses de prix imposées par les pouvoirs publics sur les médicaments, couplées aux mesures visant à maîtriser le volume des prescriptions.



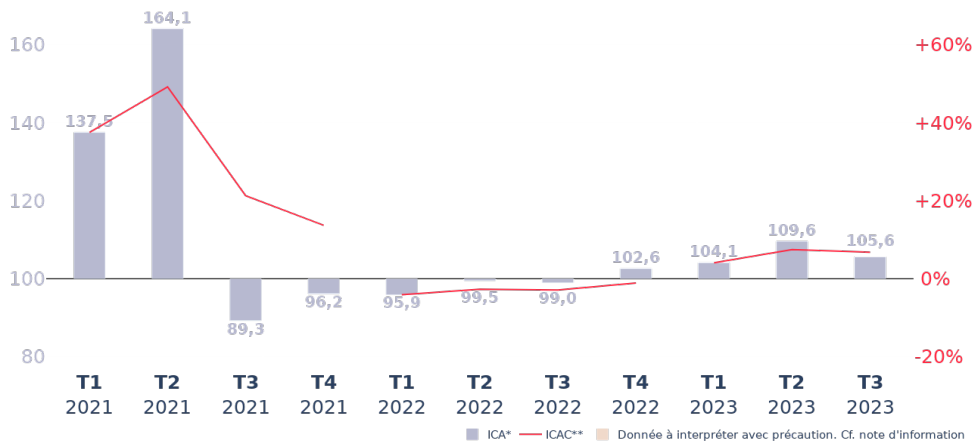
+1,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Commerces de détail d'optique (4778A)

Les 380 opticiens de notre échantillon affichent un quatrième trimestre consécutif de croissance de leur CA, +5,6% en valeur au 3e trimestre 2023, par rapport à la même période de l'année précédente. En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint +6,8%. Le contexte inflationniste pourrait toutefois faire légèrement infléchir cette tendance avec des coûts qui progressent pour les acteurs de la filière et des consommateurs qui descendent en gamme pour leurs lunettes. Par ailleurs, la sous-démographie d'ophtalmologues dans certains départements vieillissants entraînera des difficultés en termes de prescriptions, impactant ainsi l'activité des opticiens sur ces territoires.



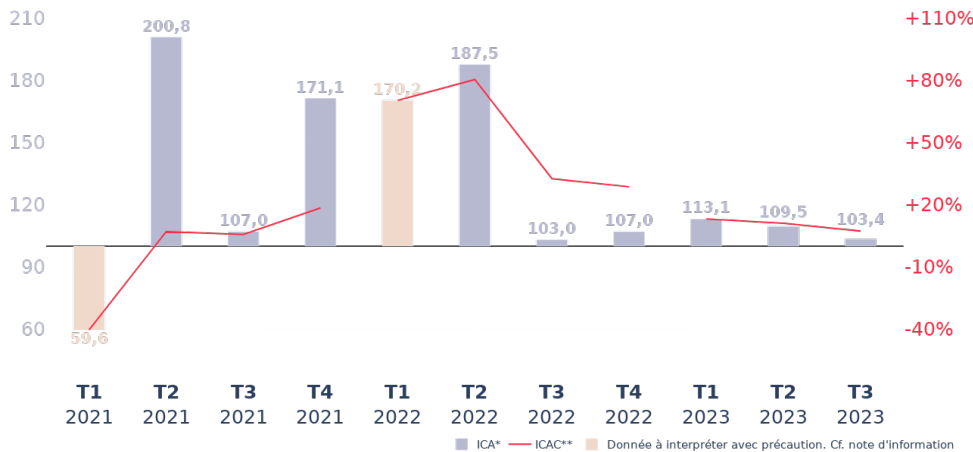
+6,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Hôtels et hébergement similaire (5510Z)

Les 515 hôtels et hébergements similaires de l'échantillon enregistrent une croissance de 3,4% en valeur lors du 3e trimestre 2023 et de 7,3% en cumulé depuis le début d'année. Selon les résultats d'une étude de la société de conseil MKG détaillée dans un article du 24 août 2023 de l'Echo touristique, le bilan de l'été pour les hôteliers est en demi-teinte malgré le bilan touristique positif sur la période. Si le taux d'occupation dans l'hôtellerie a légèrement diminué (-2,2 points par rapport à l'été 2022), le revenu par chambre a augmenté grâce à des prix moyens supérieurs de 4,8% à l'an passé, conséquence de l'inflation.



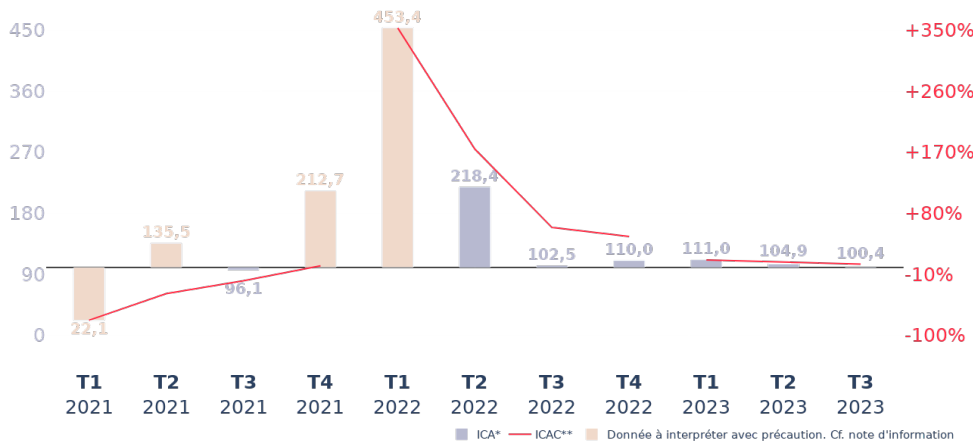
+7,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 2 170 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur activité croître de 0,4% en valeur au 3e trimestre 2023 par rapport au 3e trimestre 2022 et de 5% en cumulé depuis le début d'année. Selon un article des Echos Etudes datant du 26 septembre 2023, malgré le bilan touristique positif sur la période, la dynamique de croissance de la restauration a ralenti pendant la saison estivale en raison des arbitrages des consommateurs qui ont limité leurs sorties et leurs dépenses dans un contexte inflationniste tendu. Selon le groupe Altars, 625 restaurants de table ont fait défaut au niveau national au cours du 3e trimestre 2023, soit un niveau de défaillance proche de celui de l'été 2019 (634).



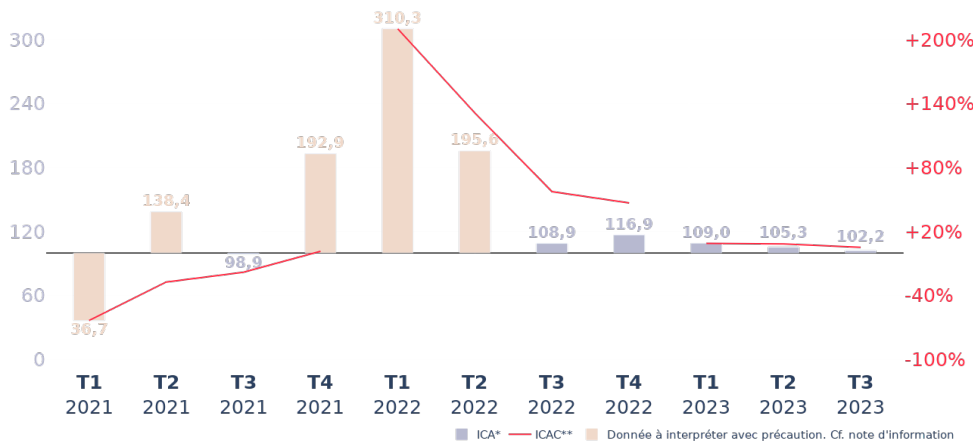
+5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Débits de boissons (5630Z)

Les 720 débits de boissons de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 2,2% en valeur lors du 3e trimestre 2023 par rapport au 3e trimestre 2022. En cumulé depuis le début d'année, ce secteur affiche une progression de 5,4%. Si ce secteur, comme celui de la restauration, a pu bénéficier de la bonne fréquentation touristique à l'été et de la coupe du monde de rugby en septembre, il continue d'être impacté par la hausse des coûts et les arbitrages réalisés par les consommateurs dont le pouvoir d'achat se réduit.



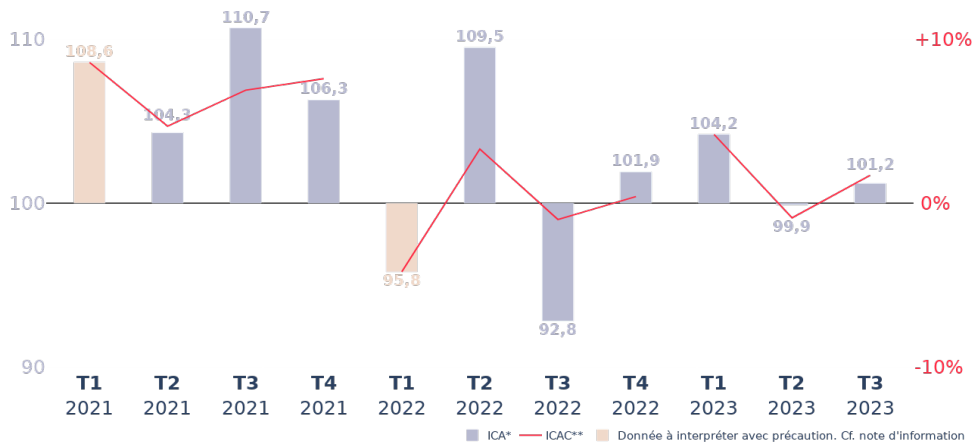
+5,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Administration d'immeubles et autres biens immobiliers (6832A)

Après la stagnation d'activité du précédent trimestre, les 315 TPE-PME de l'administration d'immeubles et autres biens immobiliers de l'échantillon voient leur CA progresser (+1,2%). En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent une hausse d'activité de 1,7%. Le secteur pâtit moins que d'autres du net ralentissement du marché de l'immobilier.



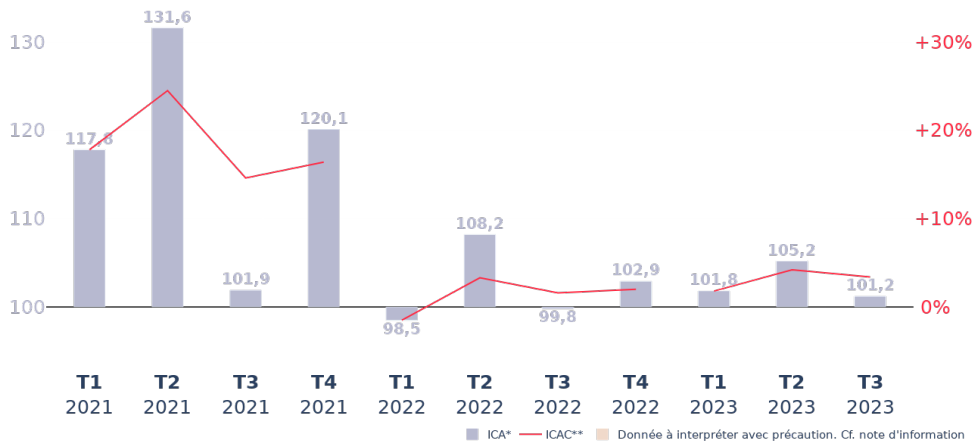
+1,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022



Coiffure (9602A)

Les 1 650 entreprises de coiffure de l'échantillon affichent une hausse d'activité au 3e trimestre 2023 de +1,2% en valeur et de +3,4% en cumulé depuis le début d'année. Cette légère hausse résulte de la combinaison de plusieurs phénomènes. La hausse des coûts, notamment de l'énergie, impacte les salons qui en répercutent au moins une partie sur les prix, ce qui tend à doper la croissance en valeur. Mais les marges, elles, tendent à diminuer. Dans le même temps, la crise sanitaire et l'inflation ont induit un espacement des visites de la part des clients. Selon la note Altares du 3e trimestre, les sinistralités sont au plus haut depuis dix ans pour le secteur même si le Président de l'UNEC (Union nationale des entreprises de coiffure) tempère en indiquant que les entreprises sont certainement trop nombreuses et que le secteur se « règle ».



+3,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 3e trimestre 2023 par rapport à la période du 1er au 3e trimestre 2022

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 55 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :